



Jeunes Associés Temporairement à Une Région
Projets éducatifs & solidaires



Assemblée générale ordinaire
Suivi des projets
Samedi 26 janvier 2019
Maisons des associations
10h00 – 12h30

Demain, le Burkina-Faso

Ordre du jour

1. Approbation du PV du 27 janvier 2018
2. Rapport d'activité 2018 (Raouf)
3. Rapport voyage Burkina-Faso 2018 (Bilal)
4. Intervention de Fathi Khaled (président de Yémen 30)
5. Comptabilité 2018
6. Rapport des vérificateurs des comptes
7. Décharge au comité, au trésorier (approbation des comptes 2018)
8. Modification des statuts
9. Election du comité : Président et Co président
Secrétaire et Co secrétaire
Trésorier et Co trésorier
Responsable voyages : Ramadan Bilal
Vérificatrices de comptes :
10. Budget 2019
11. Projet Burkina-Faso 2019
12. Divers

Présents:

Raouf Sana, Bilal Ramadan, Fathi Khaled, Judith Perrottet, Fanchette Kunz Perrottet, Fabien Nydegger, Yann Saxod, Thibault Frey, Sarah Ramadan, Mireille Ladame

Excusés:

Daniel Ribbi, Dragana Perencevic , Renaud Decollogny, Solène Castellano, Valérie Fischer, Hanaa Fischer

1) Approbation du PV du 27 janvier 2018

Le PV est adopté à l'unanimité.

Une erreur minime d'écriture comptable doit être corrigée dans les résultats 2017.

2) Rapport d'activité 2018

Durant l'année 2018, le comité s'est réuni une à deux fois par mois. Les dossiers de présentation des projets ont été réalisés et envoyés aux membres et donateurs. Le secrétariat a géré toutes les affaires courantes.

Le responsable des voyages a assuré le suivi des projets en se rendant au Burkina en janvier 2018.

17 séances de préparation au voyage ont été tenues. 13 participant-e-s se sont rendu-e-s au Burkina du 30 juin au 23 juillet 2018.

Le 16 juin 2018, un repas caritatif a été organisé. 75 personnes y ont participé.

Le 19 septembre 2018 une convention a été signée avec l'ONG Yémen30 pour lui permettre d'avoir un compte postale destiné à ses projets au Yémen car toutes les instances bancaires lui ont refusé l'ouverture d'un compte à son propre nom. Pour rappel, JATUR a organisé plus de 18 voyages au Yémen à partir de 1987.

Le 27 et 28 septembre 2018, JATUR a initié et a participé à la mise en place des 1ères rencontres des voyages solidaires genevois qui ont eu lieu à Genève à la salle du Faubourg. Il a également participé à toutes les séances de préparation et au bilan.

Le 30 septembre JATUR a organisé une conférence à la Maison des Associations avec le Dr Isabelle Chevalley qui a introduit son livre: Zéro déchets.

Le 17 octobre 2018, la soirée restitution a accueilli (outre Luc Damiba et sa femme Fatimata) notre partenaire, une soixantaine de personne. Ce fut une très belle soirée de restitution.

Le 14 novembre 2018 le comité (sa secrétaire et son président) ont été auditionnés par la commission sociale de la commune de Vernier. Cette dernière n'est pas entrée en matière pour nous soutenir.

A relever, deux regrettables nouvelles:

1) Le SSI, malgré une rencontre très positive en automne 2017 (soutien à raison de 20'000.- frs par an et pour 3 ans) nous a signifié son refus d'entrer en matière suite au dépôt de notre demande pour des raisons inacceptables selon nous.

2) IAS a fait preuve d'un manque de loyauté envers nous., suite à notre demande d'explications et de restitution du solde en sa possession. Demandes adoptées et votées par l'AG du 27 janvier 2018.

Merci à toutes et tous pour votre engagement au sein de JATUR

Coût du voyage

Frais Voyage Groupe Burkina 2018

	Libellés	Crédit	Débit
	Participation du groupe	20 581,00	
	Fonds Jeunesse DIP	3 041,80	
	Astural	400,00	
	Service social	1 000,00	
1	Taxe d'inscription Jatur 13 x 50		650,00
2	Participation au projet 13 x 100		1 350,00
3	Location des salles		280,00
4	13 visas (53,10 X 13)		690,00
5	Pharmacie (forfait Solferino)		100,00
6	Achat Chocolat		350,00
7	Cartons et matériel d'emballage		32,00
8	Billet d'avions		11 243,60
9	Séjour		9 386,00
10	Frais de gestion voyage		200,00
	Total	25 022,80	24 281,60
	Solde	741,20	



*Manquent Anne et Bilal sur cette photo
d'un superbe groupe, engagé et déterminé.*

Merci à vous!

3) Rapport Voyage Bilal du 14 au 23 janvier 2019

Les 3 projets ont été visités dont voici un compte rendu et les décisions arrêtées avec nos 3 partenaires.

A) COOPERATIVE DES FEMMES DE KOANKIN

Pour rappel, nous avons engagé en janvier 2018 une coordinatrice pour mener à bien la Coopérative. Son engagement fixé pour une durée d'un an. En fonction des résultats de la Coopérative soit son contrat est résilié, soit reconduit. Son salaire mensuel payé par JATUR est de 400.- frs soit 220'000 CFA.

De plus en juillet 2018 la décision a été prise, lors d'une assemblée qui a regroupé plus de 100 villageois, que toutes les constructions, matériel et autres seront remis à la Coopérative et gérés par eux. La Coopérative étant une émanation du village.

De plus, M. Apollinaire Campaoré s'est engagée à versé 10 mios de CFA en 2018 et 10 mios en 2019 pour 2 forages supplémentaires pour palier au manque d'eau.

Aujourd'hui si nous pouvons nous féliciter que la Coopérative est passée de 10 à 20 femmes actives et que les élections du comité ont eu lieu. Nous devons toutefois souligner que les résultats escomptés n'ont pas été atteints. Les bénéfices ne couvrent pas les dépenses.

Décisions prises avec la Coopérative et le chef de Koankin.

Tout est fonctionnelle sur le site: les serres ont été réparées, le moulin et le tricycle (qui est maintenant entreposé sur le site) sont en état de marche, le poulailler compte 37 poules, 2 coqs et 66 poussins, 12 ruches sont colonisées.

De plus, une première tranche de 5 mios de CFA est à disposition pour construire le 1^{er} forage, une citerne de 50'000 L et préparer 2 hectares supplémentaires pour l'agriculture. 5 autres millions seront remis avec l'avancée des travaux.

1. Le chef et Maurice Tapsoba établissent les statuts et les règlements de la Coopérative.
2. Tous le matériel et les constructions seront listées et propriété de la Coopérative.
3. Le Chef gère le projet avec le comité de la Coopérative et Aurore et Pascal, qui sont 2 des employés de la Coopérative auxquels s'ajoute Pierre pour le moulin et le travail dans les serres.
4. JATUR prend en charge le salaire d'Aurore jusqu'en mars voire juin 2019 et par la suite se désengage totalement. Cette décision sera prise lors de l'AG du 26 janvier 2019
5. Une ruche CYRE (25'000 CFA) sera mise à disposition de Claire à titre expérimentale car les femmes ont suivi une formation donnée par un apiculteur de FADA et souhaitent obtenir des ruches.
6. Le village s'engage à payer de suite 100'000 CFA pour l'eau pour 2018 et encore 100'000 CFA pour 2019
7. Les 20 femmes qui disposent d'un terrain sur le site verseront chacune 5'000 CFA annuels pour l'eau.
8. Aurore et Pascal verseront chacun 5'000 pour l'eau et Aurore 5'000 pour le solaire
9. Salaires: Aurore 220'000 CFA, Pascal 50'000 CFA, Pierre 15'000 CFA. De plus Pascal et Pierre auront droit à 20% du bénéfice des serres
10. L'assemblée générale décidera de son engagement pour 2019

Décision de l'AG: JATUR poursuivra son soutien jusqu'en juin 2019 pour autant que la coordinatrice soit présente sur le site 4 jours par semaine. Il appartiendra, fin juin, à la Coopérative de décider si elle engage Aurore Zombré ou pas.

B) AMR Kombissiri

Micro financements pour 25 femmes



L'AMR a une vocation éducative. Ses activités sont la formation, la sensibilisation, l'alphabétisation et l'éducation non formelle, l'appui à la promotion des initiatives locales à travers le développement de projets et programmes participatifs. Ses objectifs spécifiques sont :

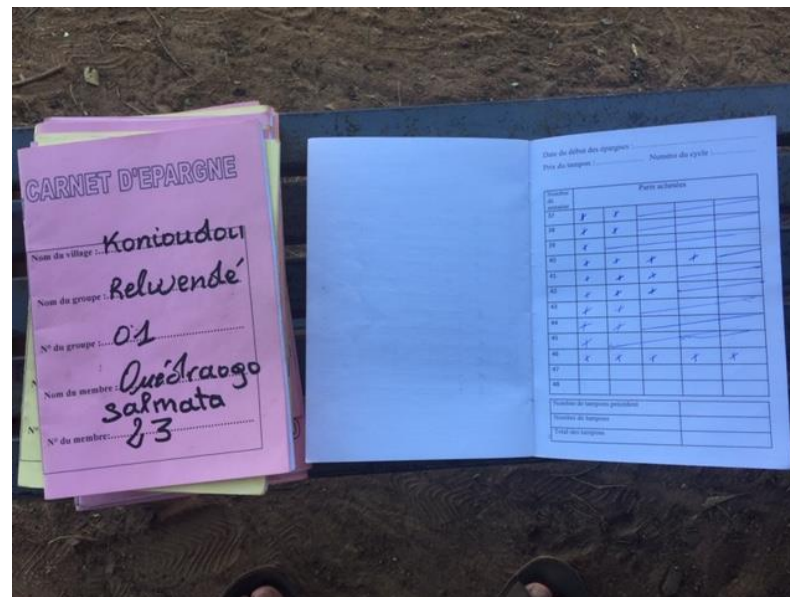
- promouvoir le développement de la femme en l'incluant dans le processus de développement et en lui facilitant l'accès à toute ressource pouvant améliorer la qualité de sa vie, celle de sa famille et de la communauté ;
- promouvoir les droits humains, la décentralisation et la gouvernance locale en contribuant à l'enracinement d'une culture démocratique et citoyenne, en défendant les droits et libertés humains ;
- fournir toute assistance ou conseil adéquat dans ses domaines de compétence à toute structure ou organisation.

www.amrbf.org

**24 femmes présentent, la
25^{ème} vient d'accoucher**



Budget: coûts du projet AMR 2018			
NB	Libellé	Crédit	Débit
1	Micro financement et suivi de 25 femmes (1'250'000 CFA)		2 231,00
2	Participation AMR, formation des femmes, suivi et rapport 2019		1 285,09
3	Participation Coopération des femmes de AMR	53,00	
	Participation AMR	1 232,09	
	Versé par JATUR le 11.1.18	2 231,00	
	Totaux	3 516,09	3 516,09
	Solde à trouver	0,00	



Grâce aux micro financements les femmes ont augmenté les bénéfices de leur tontine (plus de 100'000 en 2018, elles ont actuellement en caisse 250'000 CFA) et ont créé une caisse solidaire (55'000 CFA).

Chacune verse entre 100 et 300 CFA par semaine en fonction de ses bénéfices.

Objectifs poursuivis par l'AMR, actions entreprises et résultats obtenus.

Les objectifs spécifiques	Les résultats attendus	Les actions possibles	Les résultats atteints
-Renforcer les capacités techniques, institutionnelles et financières des femmes issues de ménages vulnérables par la création et le développement de micros entreprises familiales. -Sensibiliser les femmes sur les thèmes tels que l'hygiène et l'assainissement, le respect des droits spécifiques de la femme et de l'enfant	25 femmes issues ménages vulnérables améliorent leurs conditions de vie et participent activement aux actions de développement Les droits humains sont promus à travers les activités de conscientisation des groupes. Les membres du groupe sont sensibilisés sur l'hygiène l'assainissement, et les droits spécifiques de la femme et de l'enfant.	Conduite d'un plaidoyer auprès de la chefferie traditionnelle du village retenu. Identification des bénéficiaires et mise en place de la coopérative. Renforcement des capacités des femmes bénéficiaires en création et gestion d'une A.G.R. Initiation à l'épargne Renforcement les capacités financières des femmes bénéficiaires à travers l'octroi des subventions pour la mise en place des entreprises Suivi / accompagnement des bénéficiaires Sensibilisation du groupe M.E.F. sur les thèmes tels que hygiène et assainissement, les droits spécifiques de la femme et de de l'enfant.	25 femmes issues de ménages vulnérables améliorent leurs conditions de vies et participent aux actions de développement. Les capacités des bénéficiaires en création et gestion d'une A.G.R. sont renforcées. Les droits humains sont promus à travers les activités de conscientisation du groupe. Les membres du groupe sont sensibilisés sur l'hygiène et assainissement, et les droits spécifiques de la femme et de l'enfant.

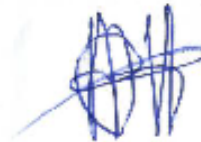
N	Nom et Prénom(s)	Age	État civil Enfants à charge	Projet retenu	Montant reçu	Bénéfice annuel réalisé
01	OUEDRAOGO Rasmata	47 ans	Mariée. 7 enfants. A une coépouse.	Le commerce de fruits et légumes	50 000 F	19000
02	OUEDRAOGO Salamata	52 ans	Mariée. 7 enfants. A une coépouse	Le commerce de savon local	50 000 F	8 500
03	NANA Lamoussa	46 ans	Mariée. 5 enfants. A une coépouse	La production et vente du mil germé	50 000 F	10 750
04	BONKOUNGOU Zoénabo	39 ans	Mariée. 6 enfants. A une coépouse	La conservation et vente de l'oignon	50 000 F	11 500 F
05	BILA Alimata	25 ans	Mariée. 3 enfants. A deux coépouses.	Le commerce du savon en poudre	50 000 F	13 500 F
06	OUAGRAOUA Adama	21 ans	Mariée. 1 enfant.	Le maraichage	50 000 F	12 000 F
07	COMPAORE Mariam	37 ans	Mariée. 5 enfants. A une coépouse.	Le décortilage et vente des graines d'arachides	50 000 F	15 000 F
08	TAPSOBA Noélie	41 ans	Mariée. 3 enfants.	Le maraichage	50 000 F	6 250 F
09	BAMBA Rasmata	51 ans	Mariée. 6 enfants. A une coépouse	L'embouche de petits ruminants	50 000 F	27 000 F
10	COMPAORE Alimata	38 ans	Mariée. 6 enfants. A une coépouse	Le maraichage	50 000 F	6 75 0 F
11	ZOUNGRANA Rihanata	33 ans	Mariée. 5 enfants. A une coépouse	La conservation et vente du niébé	50 000 F	10 500 F
12	ROUAMBA Aguéra	37 ans	Mariée. 3 enfants.	Le commerce de poisson frais	50 000 F	37 500 F
13	OUEDRAOGO Abzèta	35 ans	Mariée. 3 enfants.	La restauration	50 000 F	13 500 F
14	KAFANDO Mamounata	38 ans	Mariée. 3 enfants. A deux coépouses.	Le commerce de céréales	50 000 F	10 500 F
15	COMPAORE Assèta	54 ans	Mariée. 4 enfants. A deux coépouses.	Le commerce de céréales	50 000 F	15 500F
16	CONGO Mariam	56 ans	Mariée. 9 enfants. A une coépouse	La restauration	50 000 F	4 500 F
17	OUEDRAOGO Issèta	43 ans	Mariée. 7 enfants. A deux coépouses.	-Le commerce de pagnes traditionnels - La restauration	50 000 F	32 500F
18	ILBOUDO Mamounata	43 ans	Mariée. 7 enfants. A une coépouse.	Le commerce de céréales	50 000 F	9 500 F
19	KIENDREBEOGO Alimata	27 ans	Mariée. 4 enfants	Le commerce de céréales	50 000 F	18 500 F
20	TAPSOBA Alizèta	40 ans	Mariée. 6 enfants. A deux coépouses.	La restauration	50 000 F	16 500 F
21	NIKIEMA Yvette	40 ans	Mariée. 3 enfants.	Le maraichage	50 000 F	6 250 F
22	KIENDREBEOGO Fatimata		Mariée .7 enfants.	Le maraichage	50 000 F	7 500F
23	COMPAORE Ami		Mariée. 5 enfants.	Le maraichage	50 000 F	9 500F
24	OUEDRAOGO Aminata	27 ans	Mariée. 5 enfants. A une coépouse.	L'élevage de chèvres	50 000 F	15 000 F
25	OUEDRAOGO Salamata	3 ans	Mariée. 4 enfants. A une coépouse.	Vente de fruits et légumes	50 000 F	16 500 F
Total	Bénéfice généré par le micro financement plus de 28%				1 250 000	354 000F

ATTESTATION DE CESSION DE TERRAIN

Je soussigné **NAABA Koabga**, Chef du Groupement de Kognoudou dans la commune de Kombissiri, Province du Bazéga, reconnait avoir cédé un terrain de six cent (600) m² à la Coordination Provinciale du Bazéga de l'Association Monde Rural (AMR) pour y exercer des activités de promotion de développement des femmes et toutes autres activités compatibles avec ses objectifs tels que consignés dans les statuts de l'AMR.

Fait à Kognoudou le 22 août 2018

Le Chef de Kognoudou



NAABA Koabga

Décisions prises avec notre partenaire AMR

Réalisation de la phase 3: construction d'un moulin avec un café citoyennes sur un terrain mis à disposition par les autorités du village avec un accord écrit.



600m2 de terrain mis à disposition
en bordure du route et relié au
réseau électrique

La construction des briques a déjà
commencé.



***Décision de l'AG JATUR : très satisfaite des résultats du partenariat avec l'AMR,
l'AG décide de poursuivre son action avec l'AMR en 2019.***

3) La CYRE FADA NGOURMA



Coût par château: 5 mios
de CFA soit: 8'800.- frs.
Forage entre 30 et 45 m.

**Les 3 petits châteaux d'eau solaires
sont tous fonctionnels.**



Le grand château solaire financé par la Ville de Genève est également fonctionnel et les 2000 arbres plantés en été 2018 ont bien poussé.



Le Moringa déjà en fleurs

Décisions prises avec notre partenaire la CYRE pour 2019

Projet CYRE 2019		
Construction de la maison d'accueil et formation		46 153,85
Construction d'une case de stockage sur le terrain agricole		1 015,38
Irrigation goutte à goutte 50 parcelles de 250m2		12 184,62
Clôture du site 50 hectares		8 307,69
Poursuite du reboisement 1200 arbres		332,31
Achat de matériel (forfait)		2 000,00
Sécurisation du site (125'000 CFA par mois)		2 769,23
Participation Commune de Fada	3 692,31	
Participation du partenaire CYRE	3 101,54	
Participation du groupe JATUR (14 personnes)	1 400,00	
Totaux projet CYRE	8 193,85	72 763,08
Balance à trouver		-64 569,23

Pour restaurer les écoles des deux villages et rajouter une classe par école, il faudrait trouver encore 14mios de CFA soit environ 24'000.- frs



Etat des classes supplémentaires
actuelles



Après une discussion sur les priorités de JATUR, l'assemblée s'exprime sur le projet de la CYRE qu'elle comprend et soutient car il est porteur d'un avenir pour la région, mais tient toutefois à souligner que son soutien doit d'abord aller à la population et qu'il faut donc maintenir les projets aux 2 écoles pour permettre à plus de filles d'accéder à l'éducation. Ainsi le budget voté par l'AG pour le projet CYRE 2019 est arrêté à:

Projet CYRE 2019		
Restauration et constructions de 2 classes, une par village		24 000,00
Construction de la maison d'accueil et formation		46 153,85
Construction d'une case de stockage sur le terrain agricole		1 015,38
Irrigation goutte à goutte 50 parcelles de 250m2		12 184,62
Clôture du site 50 hectares		8 307,69
Poursuite du reboisement 1200 arbres		332,31
Achat de matériel (forfait)		2 000,00
Sécurisation du site (125'000 CFA par mois)		2 769,23
Participation Commune de Fada	3 692,31	
Participation du partenaire CYRE	3 101,54	
Participation du groupe JATUR (14 personnes)	1 400,00	
Totaux projet CYRE	8 193,85	96 763,08

4) Intervention de Fathi Khaled, président de Yémen 30

Récolte de dons Y30			
Date		Crédit	Débit
08.10.18	Commune de Collonge Bellerive	5 000,00	
30.10.18	Transfert Y30 Fathi		5 000,00
	Ville de versoix	7 000,00	
05.11.18	Transfert Y30 Fathi		7 000,00
24.12.18	Commune de Meyrin	30 000,00	
27.12.18	Transfert Y30 Fathi		30 000,00
	Totaux	42 000,00	42 000,00
	Solde	0,00	

Explications de M. Fathi Khaled, président de Yémen30

JATUR a réalisé plus de 20 voyages solidaires et éducatifs au Yémen et connaît bien ce pays. C'est pour cela que JATUR et Y30 ont décidé de signer une convention permettant à Y30 de disposer d'un compte associatif pour les versements de dons par les collectivités publiques.

Les projets réalisés grâce à ces dons ont permis à Y30 de construire des boulangeries, des planter des arbres, de créer des barrages, de soigner et de nourrir plusieurs milliers de personnes. Un dossier complet (PP) de Y30 est disponible sur notre site.

L'assemblée a salué les efforts de Y30 et poursuivra son soutien ... et pourquoi pas un voyage quand cela sera possible.

5) Comptabilités JATUR 2018

JATUR



Bilan comptable de l'Association JATUR pour l'année civile 2018, en CHF

COMPTE DE RESULTAT

		Entrées	Sorties	01/01/2018	31/12/2018	année 2018
Comptes de fonctionnement de l'Association						
1.1	Fonds propre (solde Postfinance) au 1.1.2018			8 191,35		
1.2.0	Cotisations (annuelles et inscriptions voyages)	1 100,00				
1.2.1	Vente de calendriers	1 830,00				
1.2.2	Bouclage CCP (intérêts - frais)	0,00				
1.2	Total recettes	2 930,00				
1.3.0	Frais CCP		125,55			
1.3.1	Hébergement internet		180,15			
1.3.2	Assurances		994,05			
1.3.3	Loyer cave et boîte aux lettres		1 300,35			
1.3.4	Location de salles		538,75			
1.3.5	Cotisations associations partenaires		132,00			
1.3.6	Poste, mise à jour du site, fourniture et divers fonctionnement		222,40			
1.3.7	Impôts		0,00			
1.3	Total dépenses		3 493,25			
1.4	Fonds propres au 31.12.2018				7 628,10	
1.5	Résultat annuel					-563,25

Comptes des projets		Entrées	Sorties	01/01/2018	31/12/2018	année 2018
Fonds dons (solde Postfinance au 1.1.18)				0,00		
	Dons publics pour les projets JATUR	65 500,00				
	Dons publics pour le projet Yémen 30	42 000,00				
	Dons privés	3 315,00				
	Vente de produits (miel, moringa, savons, sculptures et DVD.)	4 889,50				
	Vente de pâtisserie et souper caritatif	1 429,45				
	Fonds Jeunesse du DIP	3 041,80				
	Fondation Astural	400,00				
	Service social	1 000,00				
	Participation de AMR au projet	1 285,00				
	Participation de CYRE au projet	25 316,70				
	Participation du groupe aux projets	1 350,00				
	Participation du groupe au voyage	20 581,00				
	Avance de 2 membres de l'association	8 428,59				
	Total recettes	178 537,04				
	Contribution aux soins d'une participante au voyage 2017		500,00			
	Réalisation des dossiers 2018		900,80			
	Coûts du projet Koankin		9 830,30			
	Coût du projet AMR		3 516,00			
	Coût du projet CYRE		97 553,60			
	Coût du voyage Burkina 2018		24 281,60			
	Réalisation du film et impression de 300 DVD		1 953,75			
	Investissement: calendriers 2018 et achat produits		5 678,80			
	Transferts des dons pour le Yémen		42 000,00			
	Total dépenses		186 214,85			
	Fonds au 31.12.2018				-7 677,81	
	Résultat annuel					-7 677,81

Totaux		181 467,04	189 708,10	8 191,35	-49,71	8 141,64
		Entrées	Sorties	01/01/2018	31/12/2018	année 2018

BILAN

			Actif	Passif	
Solde Compte Postfinance en début d'année - Report à nouveau				8 191,35	
Résultat annuel 2018				-7 677,81	
Solde Compte Postfinance en fin d'année			513,54		
Résultat annuel			513,54	513,54	

6) Rapport du vérificateurs des comptes

Rapport des réviseuses

A l'attention de l'assemblée générale de JATUR

En notre qualité de réviseur des comptes, nous avons vérifié les comptes annuels de l'Association JATUR pour l'exercice comptable 2018.

Le total du bilan s'élève à 513,54 CHF et le compte de résultat fait état d'une perte de 7677,81 CH.

Notre révision a été effectuée sur la base du bilan au 31.12.2017 approuvé par l'assemblée générale.

Nous avons contrôlé les comptes annuels en procédant à des examens par sondage et à des analyses. Le bilan et le compte de résultat concordent avec la comptabilité.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts.

Nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les présents comptes annuels 2018.

A qui de droit

Genève, le 26 janvier 2018



Mme Anne Mélet



Mme Fanchette Kunz

7) Décharge au comité

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport d'activité, les comptes pour l'exercice 2018 et le budget 2019.

8) Modifications des statuts

ARTICLE XII : CONSTITUTION DU COMITE

Le comité est constitué, d'au moins trois membres. Il est composé d'un(e) président(e) et d'un(e) Co-président(e), d'un(e) trésorier et d'un(e) Co-trésorière, d'un(e) secrétaire et d'un(e) Co-secrétaire.

Il s'organise librement et dans la mesure possible sa composition vise à la parité.

Le responsable des voyages est membre d'office du comité.

9) Elections du comité

Se présentent pour le comité:

Solène Castellano, Hanaa Fischer, Judith Perrottet, Thibault Frey, Fabien Nydegger, Yann Saxod.

Responsable des voyages:

Bilal Ramadan qui quittera ses fonctions en janvier 2021.

Responsable Mémorial Thomas Sankara:

Mireille Ladame

Vérificateurs de comptes:

Fanchette Kunz et Anne Mélet

Personnes ressources:

Dragana Perencevic, Raouf Sana

Toutes et tous sont élus à l'unanimité.

10) Budget 2019



BUDGET 2019

		Entrées	Sorties	01/01/2019	31/12/2019	année 2019
Comptes de fonctionnement de l'Association						
1.1	Fonds propre (solde Postfinance) au 1.1.2019			513,54		
1.2.0	Cotisations (annuelles et inscriptions voyages)	1 100,00				
1.2.1	Vente de calendriers	2 800,00				
1.2.2	Bouclage CCP (intérêts - frais)	0,00				
	Total recettes	3 900,00				
1.3.0	Frais CCP		120,00			
1.3.1	Hébergement internet		180,00			
1.3.2	Assurances		400,00			
1.3.3	Loyer cave et boîte aux lettres		1 684,45			
1.3.4	Location de salles		500,00			
1.3.5	Cotisation Associations partenaires		207,00			
1.3.6	Impôts		0,00			
	Total dépenses		3 091,45			
1.4	Fonds propres au 31.12.2019				1 322,09	
1.5	Résultat annuel					808,55
Comptes des projets						
Projets Burkina Faso						
	Participation AMR au projet (acquis)	700,00				
	Participation CYRE au projet (acquis)	3 100,00				
	Participation Commune de Fada au projet CYRE	3 700,00				
	Participation CYRE au projet (acquis)	6 000,00				
	Vente de produits (miel, moringa, savons, sculptures et DVD.)	7 500,00				
	Fonds Jeunesse du DIP	3 000,00				
	Participation du groupe aux projets	1 400,00				
	Participation du groupe au voyage	25 000,00				
	Total recettes	50 400,00				
	Réalisation des dossiers 2018		2 500,00			
	Suivi du projet		1 250,00			
	Co'ut du projet Coopérative de Koankin - désengagement JATUR		1 600,00			
	Coût du projet AMR		7 000,00			
	Coût du projet CYRE		96 763,00			
	Coût du voyage Burkina 2019		28 000,00			
	Réalisation du film et impression de 300 DVD		3 100,00			
	Investissement: calendriers 2019 et achat produits		5 000,00			
	Soirée de restitution en automne		3 000,00			
	Total dépenses		148 213,00			
					97 813,00	
	Solde - Financement à trouver en 2018					97 813,00

11) Projets 2019

Burkina-Faso, budget des projets 2019			
1	Frais administratifs et suivi du projet	Crédit	Débit
	Réalisation des dossiers et frais postaux		2 500,00
	Visite et suivis sur le terrain		1 250,00
	Estimation des frais administratifs	0,00	3 750,00
	Balance à trouver		3 750,00
2	Désengagement Koankin juin 2019		
	Frais de fonctionnement jusqu'au mois de juin		2 400,00
	Dons privés acquis	800,00	
	Totaux projet Koankin	800,00	2 400,00
	Balance à trouver		1 600,00
3	Projet AMR 2019		
	Construction d'un moulin et d'un café citoyenne		7 000,00
	Participation du partenaire AMR 10%	700,00	
	Totaux projet AMR	700,00	7 000,00
	Balance à trouver		6 300,00
4	Projet CYRE 2019		
	Restauration et constructions de 2 classes, une par village		24 000,00
	Construction d'une case de stockage sur le terrain agricole		1 015,38
	Irrigation goutte à goutte 50 parcelles de 250m2		12 184,62
	Clôture du site 50 hectares		8 307,69
	Poursuite du reboisement 1200 arbres		332,31
	Achat de matériel (forfait)		2 000,00
	Sécurisation du site (125'000 CFA par mois)		2 769,23
	Construction de la maison d'accueil et formation		46 153,85
	Participation Commune de Fada	3 692,31	
	Participation du partenaire CYRE	3 101,54	
	Participation du groupe JATUR (14 personnes)	1 400,00	
	Totaux projet CYRE	8 193,85	96 763,08
	Balance à trouver		88 569,23
5	Frais complémentaires et restitution		
	Réalisation d'un film et impression de DVD		3 000,00
	Investissements: produits artisanaux et calendriers 2020		4 000,00
	Soirée de restitution en automne		2 500,00
	Vente de produits artisanaux et calendriers	10 000,00	
	Totaux frais complémentaires	10 000,00	9 500,00
	Balance à trouver		500,00
	Totaux finaux	18 893,85	100 719,23
	Solde à trouver		81 825,38

12) Divers

Samedi 13 avril nous avons besoin de personnes pour tenir un stand à la Commune de Lancy qui organise une journée de solidarité. Toutes les associations soutenues par la commune seront présentes.



Merci de votre participation à notre AG!